

Année scolaire 2023-2024

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

Primaires, collégiens, lycéens

1. Elève

Nom : Prénom :

Date de naissance : . . / . . /

Adresse complète :

.....

Nom établissement scolaire : Classe / Niveau :

2. Représentant légal 1

Nom : Prénom :

Adresse complète :

.....

N° de téléphone : . . / . . / . . / . . / . .

Adresse mail :

N° de téléphone pour les SMS en cas perturbations sur le transport : . . / . . / . . / . . / . .

3. Représentant légal 2

Nom : Prénom :

Adresse complète :

.....

N° de téléphone : . . / . . / . . / . . / . .

Adresse mail :

4. Si l'élève s'inscrit-il dans un établissement autre que son établissement de secteur ?

L'élève a une dérogation Oui **Motif** :

Non

Attention seules les options LV2, Latin, Grec, SEGPA et CHAM donnent droit à l'abonnement à 94 euros. Pour les autres motifs de dérogation, il faut prendre la carte libre circulation à 144 euros ou voyager avec des tickets unitaires en vente auprès du conducteur. Des justificatifs seront demandés aux familles après la rentrée scolaire.

5. Pour les communes de la Vallée de la Marne

Point d'arrêt de montée :

L'élève a-t-il déjà une carte simplicités ?

Non La carte sera transmise à domicile par la SNCF

Oui N° de la carte simplicités :

6. Choisissez votre titre de transport « lycéens et collégiens » (uniquement)

(Gratuit pour les élèves du Primaire)

Carte de transport scolaire permettant un aller-retour par jour scolaire du domicile à l'établissement : 94 euros *

Carte d'abonnement illimité pendant un an sur l'ensemble du réseau Cmonbus : 144 euros

* Pour les élèves résidant des communes hors de l'Agglomération de Chaumont (Maranville, Vaudrémont, Consigny, Bourdons sur le Rognon, Beurville, Bouzancourt, Leschères sur le Blaiseron) **Contactez l'agence Cmonbus**

7. Assurance carte 2 €

En cas de perte de carte, un duplicata vous sera facturé 12 €. Cette assurance à 2 euros vous permet d'obtenir gratuitement un duplicata par an. Je souscris à l'assurance

Je déclare exacts les renseignements portés sur ce formulaire et j'accepte le règlement intérieur du transport scolaire en vigueur.

En signant ce formulaire, le demandeur accepte que les informations saisies soient utilisées dans le cadre des inscriptions au transport scolaire. L'accès aux données personnelles est strictement limité au personnel de la collectivité et à son exploitant Keolis Chaumont. Ce prestataire est soumis à une obligation de confidentialité. Ces informations personnelles seront conservées pendant une durée qui ne saurait excéder la durée de scolarité des enfants concernés. Le demandeur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ces données. Pour exercer ce droit, il doit s'adresser à l'agence Cmonbus ou par mail à donnees.personnelles-cmonbus@keolis.com

A, le .. / .. / ..

Signature :

Justificatifs à joindre à la demande

- Copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille
- Justificatif de domicile
- Photo d'identité récente
- Pour les collégiens et lycéens, règlement, selon le choix du représentant légal :
 - o 1 chèque bancaire de 94 ou 144 euros plus 2 euros si assurance souscrite
 - o 3 chèques bancaires (un chèque sera retiré par mois pendant les trois prochains mois)
 - Abonnement 94 euros : 32, 31 et 31 euros (ou 34, 31, 31 si assurance)
 - Abonnement 144 euros : 48, 48, 48 euros (ou 50, 48, 48 euros si assurance),
 - o Un mandat de prélèvement SEPA avec RIB (10 prélèvements identiques, si l'assurance est souscrite, elle sera prélevée en totalité sur la première mensualité).

Ce dossier d'inscription et les différentes pièces doivent être déposés à l'agence Cmonbus ou renvoyés à Cmonbus Transport scolaire, 42 rue du vieux moulin, 52000 Chaumont